AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nicholas Schannaville.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 68,256—Division A

Attendu que Mme Veuve M. Schannavel a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Schannaville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à recevoir ces lettres d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

J. J. Wenck, avocat 7 août—7 11 16

Succession de Mme Rosalie Manceret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,162—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Lengel, administrateur de cette succession, ne devait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

31 juil—31—août 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'enseigne de l'avenue Henry Clay [maintenant Palmer], et la rue Léonce [maintenant Clara], dans l'îlet borné par lesdites rues et par les rues Edmond [maintenant Cathou] et Victor [maintenant Magnolia.]

James H. Maloney vs E. A. Wilkins et Alcide Blessant et Blessant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,068—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District, dans cette partie de cette commandement nommée Barthville et dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Edmond, Léonce et Victor, désigné comme lot No 12 de l'îlet No 111, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 22 mars 1867, lequel a été adopté comme le plan de Barthville, conformément à un acte de compromis passé pardevant James Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1866, et déposé et enregistré en l'étude de S. Magner, ancien notaire et cette ville, lequel dit lot de terre forme l'enseigne de l'avenue Henry Clay et de la rue Léonce et mesure trente pieds de face à l'avenue Henry Clay sur cent dix pieds de profond et reçoit à la rue Léonce et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

2 août—3 8 15 22 29—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vaches, Chevaux, Wagon etc.

Mme Catherine Zimmermann, tutrice naturelle, etc., vs John Vian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,681—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, le 11 août 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 119 rue Marni (Sud), 10 vaches, 2 chevaux 1 charrette à lait, 1 lot de harnais bâtons à lait, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

31 juil—31—août 1 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre avec deux cottages doubles, désirables et de valeur.

Portant les Nos municipaux 1650 et 1652, 1654 et 1656 rue Cypress, entre les rues Magnolia et Clara.

J. C. Rieger vs Henry S. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,049 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, située dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Cypress, Magnolia et Julie, ladite portion de terre est désignée par la lettre R sur un devis tracé par C. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 7 mars 1879 et annexé à l'acte ci après rédigé, passé pardevant Jas. D. Taylor, notaire, le 22 décembre 1886, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, soixante cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Cypress sur soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre est composée de la portion du fond des lots Nos 283 et 284.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. R. M Whitney, avocat pour le plaignant.

11 juil—11 12 18 25—août 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

Connue comme Nos 2335—2337 et 2339 rue Bagatelle [maintenant Bourbon].

Coin de la rue Derbigny

Teutonia Loan and Building Company vs Gardner L. Castanedo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,516—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 21 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 23, [maintenant 750] bornés par les rues Claiborne, Derbigny, Union et Bagatelle, désignés par les lettres A et B sur un devis attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Dorlocourt notaire, et mesurant d'après cela comme suit: Lot A, formant l'enseigne des rues Derbigny et Bagatelle et mesurant trente et un pieds de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds dix pouces plus ou moins de profondeur et Lot B, mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Bagatelle sur cent vingt trois pieds, dix pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, et sont une partie des lots originairement désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, sur un devis privé annexé à et faisant partie de l'acte de vente de F. T. Case à F. Robert passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 20 juin 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

16 juil — 16 23 — août 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

—DE—

Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,061.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu d'un et conformément à un jugement lu et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot D et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face à la rue Bellechasse, les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Philippe, 76 pieds 3 pouces sur la côté du lot B, 86 pieds 2 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse, les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 642 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines St-Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 6 mai 1878 annexé à un acte de Jos. Devigneaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de F. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port ou Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, 2 dit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 31 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Moss, ou Bayou St Jean, 128 pieds de face sur la rue De Soto, 132 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 31 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin de la rue Moss ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port et Moss.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Moss ou le Bayou St Jean, 128 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 137 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port ou Moss.

5° Cinq certaines lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 32 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-Philippe, de là 32 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 57 pieds 4 pouces 8 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 57 pieds 4 pouces et 4 lignes se séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 50 pieds de face à la rue White 169 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'enseigne des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certaine lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St Philippe Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 19 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 105 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, ledit lot formant l'enseigne des rue Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 52 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 35 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 99 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 9, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant intérêt au taux de huit pour cent par an d'intérêt à compter du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spécial, l'acte de contenir la clause des déchéances et vente sommaires et cinq pour cent hommage d'avoient en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs devant les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer à police aux porteurs desdits billets, d'assurer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ils auront droit aux loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Dornecourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2105 rue Dauphine entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherina Schwabie, veuve de Gottlieb Schwabie.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour vacante le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 28 pieds de face à la rue Dauphine, même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Dauphine, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladit. date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0|0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Bazière Rones, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat.
Bureau, 215 rue Carondelet.

17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour vacante le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, General Taylor et Feniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue General Taylor et formant l'enseigne des rues General Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout dans toutes les pharmacies.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ALEXANDER GOFF.

No 67,270 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 23 juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Pistet, Moreau et Délaire, mesurant 26 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme lot No 5 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire en cette ville le 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCAN DE MEUBLES.

Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH, RUE HILLARY,

Entre les rues Commerciale et Marcarty.

A L'ENCAN,

Mercredi, 13 août, à 10 A. M.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée.

No 67,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence de défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary entre les rues Marcarty et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre donné et signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique:

Tous les meubles et effets mobiliers dans la succession ci dessus mentionnée d'après l'inventaire enregistré: Piano et Tabouret, 3 ou 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Stove, Bibliothèque, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Nappes Table, Table Antique de Centre, Sideboard (Valsellier), Bercelets, Portraits, Violoncelles, Ukulele, etc. 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 10 volumes des Délibérations du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets mais trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. PAUL HECKER, Encanteur,
731 rue Commune.

8 août—3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joshua Newby.

No 68,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un intérêt indivis et connu un intérêt dans ladite propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Mattie E. Walker et Thaddeus A. Walker, légataires universels de Margaret Newby par jugement de Cour rendu dans les procédures de sa succession. Lesdits co-propriétaires consentant à la vente de la propriété entière dans les présentes procédures.

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancien Barthville dans l'îlet (10), borné par les rues Levée, Webster, Preston et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 20 et 21 sur un plan dressé par J. F. Braun, le 15 mai 1869, lesdits lots mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Webster sur une largeur dans le fond de vingt-un pieds trois pouces quatre lignes sur les profondeurs suivantes: cent pieds neuf pouces deux et trois quarts lignes sur la ligne divisant les lots 19 et 20, cent un pieds cinq pouces et deux et quatre cinquièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 21 et deux pieds un pouce et deux dix-sept dixièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 22.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902, et faire un dépôt de 25 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur

31 juil—31—août 3 10 17 24 31—sept 2

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Magasin et Résidence Productives,

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Toure, à l'encoignure de la rue Urquhart.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,200—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune — MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le désirable magasin et résidence à deux étages en bois, Nos 1300 et 1302 rue Toure, à l'encoignure de la rue Urquhart hangars, citernes, etc. dans la cour et la boulangerie et résidence à deux étages contigue, No 1306 rue Toure. La propriété de l'encoignure contenant en tout un grand magasin et entrepôt, galeries et sept chambres, avec fours à pain, grand hangar, citerne et cour dans le fond; le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, contigus l'un à l'autre, situés dans Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 509 borné par les rues Toure (autrefois Union) Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Bourbon (autrefois Bagatelle), désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par C. C. Crawford, daté le 6 mars 1855, et déposé pour référence en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Union, maintenant Toure, sur une profondeur et façade sur la rue Urquhart de 85 pieds. Le tout en mesure américaine. Le lot No Un formant l'enseigne des rues Union, maintenant Toure et Urquhart; avantageusement situé, commandant une bonne clientèle et loyers mesurés. L'épicerie à l'enseigne étant louée à bail jusqu'au 1er octobre 1902, au taux de trois cent dollars par an et la boulangerie rapportant cent quatre vingt dollars par an, faisant un revenu total de $480 par an

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit représentée par des billets négociables portant 8 0|0 d'intérêt par an et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété foncière vendue; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 juil—15 22 29—août 3 12 19

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue H. Bonnerte, à l'encoignure de la rue Port,

Succession de Henry Koopmann et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division D, maintenant absent en congé, à la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fixed, Chartres, Delorcade [maintenant Dorgenois], et l'avenue Cecilia, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 de l'îlet No 56, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Lagardère, notaire, sous la date du 10 mars 1894; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fixed sur 139 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 827 rue Fixed et comprennent un joli cottage moderne, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, belle pelouse, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemins de fer, et un placement payant.

Conditions—Un tiers et plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 en sus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde, No 743 rue du Camp, entre les rues Julia et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'enseigne des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore

No 67,279 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés, voies, privilèges, servitudes, etc., à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 162, borné par les rues Magazine, Camp, Girod et Julia, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 743 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisse en briques dans le fond, cour pavée, etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au dessus, ayant entrée et vestibule séparés. Elle est contiguë à la manufacture de boîtes de cigares de Hernsheim, rue du Camp, et court vers et est contiguë à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la succursale de la American Tobacco Co de Hern